

SERVIZIO SANITARIO REGIONALE
EMILIA-ROMAGNA
Azienda Unità Sanitaria Locale di Parma

CHARTRE DES SERVICES

DÉPARTEMENT D'ASSISTANCE INTÉGRÉ

DE SANTÉ MENTALE ET DES DÉPENDANCES PATHOLOGIQUES

(DAI-SMDP)

Publié par le staff Qualité et Accréditation du DAI-SMDP

Dernière révision: avril 2022

Traduction par les étudiants du Lycée G. Marconi - Parma (Parcours pour les Compétences Transversales et pour l'Orientation - PTCO)

INDEX		Pag.
PRÉSENTATION	Droits et Devoirs des usagers	3
	Protection de la vie privée	4
	Suggestions, réclamations et indices de satisfaction	4
NEUROPSYCHIATRIE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE (NPJA)	Centres de neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence (CNPIA)	5
	Centre pour le diagnostic, les soins et l'étude des troubles de la communication et de la socialisation	5
	Résidence "San Polo" en soins intensifs et post-phases aiguës pour les mineurs	6
	CONTACTS Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence	7
SANTÉ MENTALE DES ADULTES	Centres de santé mentale (CSM)	9
	Centre d'accueil de jour	10
	Résidences psychiatriques	10
	Services psychiatriques hospitaliers	11
	CONTACTS Santé mentale des adultes	12
PARCOURS DES TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE		14
PROJET "BUDGET DI SALUTE"		14
DÉPENDANCES PATHOLOGIQUES	Services dépendances pathologiques (SerDP)	15
	Centres anti-tabac	15
	Services de proximité (Unité d'Intervention de Rue et Drop-in)	16
	Dispensaire de médecin légiste des Dépendances Pathologiques	16
	CONTACTS Dépendances pathologiques	17
COMITÉ DES USAGERS ET DE LEUR FAMILLE (CUF)		18
COMITÉS CONSULTATIFS MIXTES (CCM)		20
ENGAGEMENTS DE LA CHARTE DES SERVICES		21
ABRÉVIATIONS ET SIGLES		22

Le **Département d'Assistance Intégré de Santé Mentale et des Dépendances Pathologiques** (DAI-SMDP) s'occupe de la protection de la santé mentale et de la lutte contre les dépendances pathologiques pour toute la population de la province de Parme. Il comprend trois domaines :

- **Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence**, pour les sujets âgés de 0 à 17 ans et leur famille ;
- **Santé Mentale des Adultes**, pour les personnes de plus de 18 ans ;
- **Dépendances Pathologiques** pour une population de 15 à 64 ans.

Le **siège de la direction du DAI-SMDP est situé à l'adresse suivante : Largo Palli 1b, 43126 Parme**. Le Directeur reçoit sur rendez-vous (Tél: 0521.396624 - Courriel: segreteriaism@ausl.pr.it) du lundi au jeudi de 8h à 17h, le vendredi de 8h à 14h.

La Charte des Services du DAI-SMDP veut être un moyen d'information qui s'adresse à toute la population et vise à représenter la carte des services pour orienter les usagers et les membres de leur famille, le personnel de santé, les institutions et tous ceux qui s'intéressent à la promotion de la santé mentale.

DROITS DES USAGERS

- recevoir les soins de santé prévus par les Niveaux Essentiels d'Assistance au sein du Service de Santé National
- être assisté et soigné, en toute sécurité, dans le respect de la dignité de la personne, de sa volonté et de ses convictions culturelles, philosophiques et religieuses
- recevoir toutes les informations relatives aux prestations, aux procédures d'accès, aux temps d'attente et aux différents régimes d'assistance et de prévoyance
- obtenir des informations claires, adéquates et exhaustives, concernant son état de santé, le diagnostic, le suivi et les soins médicaux disponibles afin de pouvoir exprimer son consentement ou son désaccord
- garantir le respect de l'intimité et de la confidentialité pendant les parcours de soins, de diagnostic et de traitement
- recevoir des traitements contre la douleur
- avoir un proche auprès de soi pendant l'hospitalisation
- déposer des réclamations, des suggestions, exprimer son indice de satisfaction

DEVOIRS DES USAGERS

- après avoir donné son consentement, coopérer aux soins de santé afin qu'ils puissent se dérouler de manière appropriée et efficace aussi bien au niveau des conditions de sécurité que dans le respect de la dignité de la personne
- assumer ses responsabilités en cas de refus de se soumettre aux soins
- fournir toutes les informations nécessaires aux soins concernant son état de santé et les traitements effectués, en fournissant la documentation sanitaire en sa possession
- respecter la dignité professionnelle et personnelle du praticien, en maintenant des comportements adéquats au contexte de soins
- assurer le paiement des frais de santé (*Ticket*) ou annuler au moins 48 heures à l'avance les visites médicales que vous ne pouvez pas effectuer. L'omission de l'annulation du rendez-vous vous oblige à payer le *Ticket*
- respecter les horaires, la modalité des visites et les règlements des services hospitaliers et d'hébergement
- respecter les usagers et leur famille, leurs convictions culturelles philosophiques et religieuses
- garantir le respect de la confidentialité et de la vie privée en évitant à tout prix la diffusion d'images, d'enregistrements, d'écrits et tout autre modalité non autorisée.

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

- La confidentialité des données, surtout “sensibles”, est garantie par les normes contenues dans le Code de la Confidentialité, qui prévoit que le traitement des données personnelles respecte les libertés et les droits fondamentaux de chaque individu, mais aussi la dignité de chacun, avec une référence particulière à la confidentialité des données et à l'identité personnelle
- le traitement des données personnelles est donc fondé sur les principes d'équité, légalité, légitimité, nécessité, pertinence et de non violation des données pour lesquelles elles ont été recueillies
- le département d'assistance intégré Santé mentale et des Dépendances Pathologiques de Parme, en tant que responsable du traitement des données s'engage à mettre en œuvre les mesures aptes à garantir l'application du Code de la Confidentialité
- le consentement au traitement des données personnelles est un acte différent du consentement à l'acceptation de la prestation médicale
- les données personnelles des usagers qui accèdent aux établissements de santé sont traitées exclusivement à des fins institutionnelles.

SUGGESTIONS, RÉCLAMATIONS ET INDICES DE SATISFACTION

Le Département d'Assistance Intégrée Santé Mentale et Dépendances Pathologiques favorise la communication et l'information avec la population également à travers les Bureaux de Relations avec le Public (URP) des établissements de santé des districts. Les signalements peuvent être présentés en personne aux bureaux URP.

URP Distretto di Parma	strada del Quartiere, 2/A Parma - 43125 (PR)	Tel. 0521.393808 URPParma@ausl.pr.it
URP Distretto e Ospedale di Fidenza	via Don Enrico Tincati, 5 Località Vaio. Fidenza - 43036 (PR)	Tel. 0524.515538 URPFidenza@ausl.pr.it
URP Distretto Sud-Est	via Roma, 42/1 Langhirano - 43013 (PR)	Tel 0521.865324 URPLanghirano@ausl.pr.it
URP Distretto Valli Taro e Ceno e Ospedale S. Maria di Borgo Val di Taro	via Benefattori, 12. Borgo Val di Taro - 43043 (PR)	Tel. 0525.970306 URPBorgotaro@ausl.pr.it

NEUROPSYCHIATRIE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

La Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence (NPIA) s'occupe des enfants et des adolescents qui présentent des difficultés ou des troubles psychologiques, neurologiques et psychiatriques et mène des activités de prévention, de diagnostic, de soins et de rééducation pour les enfants et les adolescents jusqu'à l'âge de dix-huit ans.

Dans chaque District Sanitaire de l'Ausl de Parme se trouve un Centre de Neuropsychiatrie Infantile (CNPIA), le cœur de l'ensemble du réseau des services de la NPIA. Au sein du CNPIA de Parme, une équipe se consacre aux enfants à partir de 12 ans (Centre de l'Adolescence et du Jeune Âge).

Parme dispose également d'un Centre pour le Diagnostic, les Soins et l'Étude des Troubles de la Communication et de la Socialisation, siège opérationnel de l'Équipe provinciale pour les troubles de l'autisme et lieu de coordination entre l'Usl, la Commune de Parme, l'Université de Parme et le Rectorat.

Les CNPIA peuvent utiliser, si nécessaire, la structure résidentielle "San Polo".

CENTRES DE NEUROPSYCHIATRIE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE (CNPIA)

Les services du NPIA exercent des fonctions d'évaluation et de soins, sur signalement et en collaboration avec les Pédiatres et les Médecins de Médecine Générale.

La prise en charge au CNPIA prévoit le partage et la rédaction du projet de soins, comprenant des interventions médicales, pharmacologiques, psychothérapiques et de rééducation visant à répondre aux besoins spécifiques de l'enfant/adolescent, en tenant compte des ressources individuelles, des membres de la famille et du réseau.

Comment accéder au Service

- Premières visites neuropsychiatriques et psychologiques : en cas de besoin la meilleure chose à faire est de s'adresser à son pédiatre ou à son médecin, qui peut vous orienter vers une visite spécialisée dans nos services. Munis de l'ordonnance de son pédiatre ou de son médecin traitant, le rendez-vous est pris à travers le service du CUP. Il est conseillé de prendre rendez-vous auprès du service du District sanitaire de son domicile. Il est également possible de s'adresser directement aux Centres de Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence actifs sur le territoire de son domicile : dans ce cas, les opérateurs évalueront la modalité d'intervention la plus appropriée, en conseillant de consulter et d'impliquer toujours son pédiatre ou son médecin.
- Visites de contrôle: elles sont négociées directement avec les opérateurs du service.
- Consultations demandées par d'autres services (Centres de Santé Mentale, Service de Rééducation Motrice de l'âge évolutif, Santé Publique, Services Sociaux de l'hôpital...): elles sont convenues directement avec le Personnel du service.

Équipe pluriprofessionnelle

Dans chaque CNPIA la première visite est toujours effectuée par un Neuropsychiatre Infantile ou un Psychologue. Pour le diagnostic et la prise en charge, l'équipe pluriprofessionnelle se compose également d'Orthophonistes, Kinésithérapeutes, Neuropsychomotriciens, Infirmiers, Éducateurs, Personnel de la Réadaptation Psychiatrique.

Pour toutes les prestations, le paiement du *ticket* est prévu, sauf exonération.

CENTRE POUR LE DIAGNOSTIC, LE TRAITEMENT ET L'ÉTUDE DES TROUBLES DE LA COMMUNICATION ET DE LA SOCIALISATION

Le Centre est un lieu de diagnostic, de soins et de réadaptation, de rencontre, de formation et de recherche en matière de Troubles de la Communication et de la Socialisation. Un lieu pour toutes les familles et les différentes Associations sur le territoire qui s'occupent des Troubles de l'Autisme, pour promouvoir et réaliser une prise en charge globale de la personne et des familles.

Comment accéder au service

L'accès au centre se fait après la première évaluation effectuée auprès du CNPIA

Équipe pluriprofessionnelle

Neuropsychiatres, Neuropsychomotriciens, orthophonistes, éducateurs.

**RESIDENCE DE SOINS INTENSIFS ET POST-PHASES AIGUES POUR LES MINEURS
"SAN POLO"**

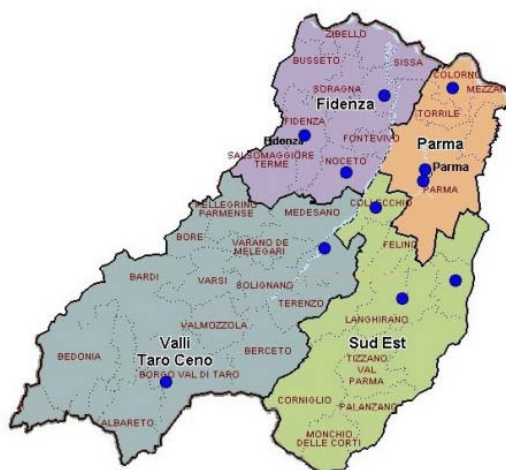
La RTI-RTP/M "San Polo" est une structure résidentielle de 9 lits pour les mineurs (10-17ans) souffrant de pathologies psychiatriques de l'âge évolutif en phase aiguë, subaiguë et post-phases aiguës, où sont dispensés des soins de diagnostic thérapeutique et de rééducation au cours d'une hospitalisation.

Comment accéder au service

L'accès à la RTI Minori de San Polo se fait exclusivement sur demande au Service du NPIA des Provinces de Parme, Plaisance, Reggio Emilia et Modène qui a en charge le mineur.

Équipe pluriprofessionnelle

Neuropsychiatres, Psychologues, Infirmiers, Éducateurs, Personnel de Réadaptation Psychiatrique, Personnel du secteur Sanitaire et Social.



CENTRES DE NEUROPSYCHIATRIE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE (CNPIA)

CNPIA Parma	Sede CNPIA PARMA, Neuropsichiatria e Psicologia Clinica- Infanzia e Adolescenza	PARMA V.le Fratti, 32/1A, (c/o Casa della Salute per il Bambino e l'Adolescente)	0521.396992 0521.396943
	Sede CNPIA PARMA, Neurologia Funzionale e della Riabilitazione	PARMA V.le Fratti, 32/1A, (c/o Casa della Salute per il Bambino e l'Adolescente)	0521.396924
	Polo Ambulatoriale di Colono	COLONO Via Suor Maria 3	0521.316753 /54 /06 /07
CNPIA Fidenza	Sede CNPIA Fidenza e Polo ambulatoriale di Fidenza	FIDENZA Via Don Tincati 5	0524.515558
	Polo Ambulatoriale di Noceto	NOCETO P.zza C. A. Dalla Chiesa 30	0524.515558
	Polo Ambulatoriale di San Secondo	S.SECONDO P.SE P.zza Martiri della Libertà 24	0524.515558
CNPIA Sud Est	Sede CNPIA Sud Est e Polo ambulatoriale di Langhirano	LANGHIRANO Via Roma, 42/1	0521.865238
	Polo Ambulatoriale di Collecchio	COLLECCHIO Via Berlinguer, 2	0521.865238
	Polo Ambulatoriale di Traversetolo	TRAVERSETOLO Via IV Novembre, 33	0521.865238
CNPIA Valli Taro e Ceno	Sede CNPIA VALLI TARO E CENO e Polo ambulatoriale di Fornovo	FORNOVO Via Solferino, 37	0525.300431 0525.300497
	Polo Ambulatoriale di BORGOVALDITARO	BORGO VALDITARO, Via Benefattori, 12	0525.970337 0525.970200

CENTRE POUR LE DIAGNOSTIC, LE TRAITEMENT ET L'ÉTUDE DES TROUBLES DE LA COMMUNICATION ET DE LA SOCIALIZATION

PARMA, Via Spezia, 147 0521.393700

RESIDENCE DE SOINS INTENSIFS ET POST-PHASES AIGUES POUR LES MINEURS "San Polo"

S.POLO DI TORRILE, P.le Pertini, 1 0521.393958

SERVICES CONVENTIONNÉS

FONDAZIONE BAMBINI E AUTISMO, centro operativo di FIDENZA	FIDENZA, Via Malpeli 2	Tel: 0524.524047 Fax: 0524 516289 e-mail: info@bambinieautismo.org fidenza@bambinieautismo.org
FONDAZIONE DON GNOCCHI	PARMA, Piazzale Dei Servi 3	Tel: 0521 2054 info.parma@dongnocchi.it
Centro di abilitazione KIRIKU', coop. IL CORTILE	SALSOMAGGIORE TERME, Via Salvo D'Acquisto, 21	Tel. 0524/584063 Mail: kiriku@ilcortile-salsomaggiore.it
Ospedale Privato Accreditato "MARIA LUGIA"	MONTICELLI TERME Via Montepelato Nord, 41	0521.682511
COOP. AURORADOMUS, PROGES, CONSORZIO COOPERATIVE SOCIALI		

SANTÉ MENTALE DES ADULTES

Les services des Centres de Santé Mentale des Adultes s'occupent de la promotion de la santé mentale, du diagnostic, des soins et de la rééducation des troubles mentaux de la population adulte. En collaboration avec les organismes locaux, ils agissent sur la prévention des pathologies et sur la promotion du bien-être psychique et social de la population.

Le Service de Santé Mentale des Adultes DAISM-DP réalise ses interventions au niveau territorial (Centres de Santé Mentale, CSM), hospitalier (Services Psychiatriques Hospitaliers, SPO), accueil de jour et hébergement (Résidences Psychiatriques de santé, sanitaire et sociale, Centre d'Accueil de Jour).

CENTRES DE SANTE MENTALE (CSM)

Les Centres de Santé Mentale constituent le cœur de l'ensemble du réseau des services de Psychiatrie des Adultes.

Ils exercent des fonctions d'évaluation et de soins sur signalement et en collaboration avec les Médecins Généraliste (MMG) où les psychiatres des CSM assurent des activités de consultation et de conseil, tout comme dans les Maisons de Santé ou les cliniques des MMG.

La prise en charge au CSM prévoit le partage et la rédaction, avec la personne et si possible avec les membres de sa famille, du projet de soins, comprenant les interventions médicales, pharmacologiques, psychothérapeutiques et psychosociales finalisées à répondre aux besoins spécifiques de la personne, en tenant compte des ressources individuelles, familiales et du réseau ainsi que des attentes et des préférences de la personne.

Le parcours de soins peut prévoir soit l'accès aux services d'hébergement ou d'accueil de jour soit l'accueil hospitalier : le CSM s'engage à assurer la continuité de la prise en charge en maintenant le contrôle et sa responsabilité dans le projet de soins, tout en préservant les droits et en encourageant l'implication personnelle et l'inclusion sociale de la personne.

Comment accéder au service

Demandes programmées

Dans tous les CSM, l'accès est prévu sur signalement du Médecin Généraliste, avec prise de rendez-vous auprès du CUP.

Les usagers ou les membres de leur famille peuvent néanmoins s'adresser directement au Service: dans ce cas, le personnel des CSM, après avoir analysé la demande, évaluent les modalités d'intervention les plus appropriées, en conseillant de prévenir leur Médecin Généraliste afin qu'il participe au processus de diagnostic et au parcours thérapeutique. Le Médecin Généraliste peut faciliter l'accès en programmant, en accord avec le CSM, des visites psychiatriques au cabinet médical ou chez l'utilisateur.

La première visite psychiatrique est effectuée au CSM auprès duquel l'utilisateur a pris rendez-vous. Dans le cas où il se présente au CSM d'un district autre que celui de son domicile, il est conseillé, après la première visite, de s'adresser au CSM de son domicile pour la prestation des soins.

Demandes d'urgence

En cas "d'accès d'urgence », la visite est effectuée dans les plus brefs délais, au plus tard dans les 24 heures.

Pour les personnes qui ne sont pas encore en traitement, l'accès s'effectue de préférence à travers les services d'urgence soit par téléphone au 118, soit aux urgences de l'hôpital, où un psychiatre est toujours disponible dans les 24 heures.

Pendant les heures de fermeture du service, l'accès d'urgence est assuré par les Services du Suivi de la Personne (tél : 118). En cas de mise en danger de la sécurité des personnes ou de l'ordre public, il faut faire appel aux Forces de l'Ordre (tél : 112 ou tél : 113).

Garanties relatives aux temps d'attente

- première visite d'urgence : dans les 24 heures (la prise en charge aux urgences (hôpitaux de Parme et de Vaio) , de jour comme de nuit et les jours fériés est assurée par la présence dans les 24 heures d'un médecin psychiatre)

- première visite d'urgence-différée: dans les 10 jours ouvrables
- première visite programmée: dans les 30 jours ouvrables

Équipe pluriprofessionnelle

Médecins Psychiatres, Psychologues, Infirmiers, Éducateurs, Assistants sociaux, Thérapeutes de la rééducation.

Pour toutes les prestations il est prévu le paiement du ticket, sauf exonération.

CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR

Les personnes en traitement auprès des CSM peuvent être adressées au Centre d'Accueil de Jour pour des parcours de rééducation et d'assistance sur le territoire, en vue de l'acquisition ou de la récupération de compétences et d'aptitudes pour une autonomie et une indépendance maximales, dans un espace relationnel protégé et structuré.

Le Centre effectue des interventions individuelles et de groupe au moyen de techniques de rééducation psychiatrique, dans le cadre d'un projet convenu entre la personne, l'équipe du Centre et le CSM. Le parcours est gratuit.

Comment accéder au Service

L'accès au Centre est volontaire et se fait sur signalement du CSM.

Équipe pluriprofessionnelle

Infirmiers, Éducateurs, Personnel de Réadaptation Psychiatrique, en collaboration avec des Usagers Experts.

RÉSIDENCES PSYCHIATRIQUES

Les personnes en soins auprès des CSM peuvent bénéficier d'un parcours au sein des Résidences Sanitaires Psychiatriques dans les situations qui par leur complexité et intensité ne peuvent être temporairement gérées sur le territoire.

Le parcours d'hébergement qui prévoit un suivi clinique de réadaptation est élaboré à la suite d'un projet convenu entre la personne, l'équipe de l'établissement et le CSM.

Les projets d'hébergement ont une durée définie et sont destinés à prévoir la sortie du patient : dans les établissements de soins Intensifs, la durée prévue est d'un mois voire deux mois, tandis que dans les établissements de soins "Extensifs" la durée est d'un an (dans les cas particuliers jusqu'à 2 ans).

Le parcours dans ces établissements de santé est gratuit.

Les Résidences Sanitaires et sociales (Groupes d'Appartements et de Communauté de Logements) sont des établissements réservés aux projets de réadaptation et d'assistance visant à acquérir ou à récupérer de l'autonomie individuelle, dans le cas où un réseau familial et communautaire n'est pas disponible pour prendre en charge le séjour à domicile. Bien que la durée maximale d'hospitalisation ne soit pas prédéfinie, les projets sont orientés vers un retour au domicile et prévoient des contrôles périodiques, impliquant également le réseau familial, communautaire et le CSP.

Il est prévu une participation aux frais de santé, selon la réglementation en vigueur.

Comment accéder au Service

L'accès aux établissements d'hébergement est volontaire et se fait sur signalement du CSP.

Équipe pluriprofessionnelle

Résidences de santé Psychiatriques : Médecins Psychiatres, Infirmiers, Personnel du secteur Sanitaire et Social, Éducateurs, Personnel de la Rééducation Psychiatrique.

Résidences Sanitaires et Sociales : Éducateurs, Personnel du secteur Socio-Sanitaires

Les résidences psychiatriques sont en partie confiées à la gestion des Coopératives Sociales.

SERVICES D'HOSPITALISATION PSYCHIATRIQUE

Le réseau hospitalier psychiatrique est assuré par les Services Psychiatriques Hospitaliers Universitaires et par l'Hôpital Privé "Maria Luigia" (OPA) conventionné qui dispose de places pour ces patients.

Les Services Psychiatriques Hospitaliers Universitaires (SPO) comprennent le Service Psychiatrique de Diagnostic et de Soins (SPDC), le Service Psychiatrique Hospitalier Intensif (SPOI), le Service de suivi et de consultations, l'Hôpital de jour et le service ambulatoire spécialisé.

Après du réseau hospitalier psychiatrique (SPOI, SPDC, OPA) sont hospitalisés des patients souffrant de déséquilibres psychiatriques non gérables sur le territoire dans un parcours normal de soins, sur une base volontaire, assurant ainsi la continuité thérapeutique avec les autres services du DAI-SMDP. On peut disposer d'une hospitalisation en régime de soins de Santé Obligatoire (TSO) selon la réglementation en vigueur, uniquement dans les SPDC.

Le SPO assure en outre des consultations aux Urgences et dans les services de l'Hôpital de Parme et des hospitalisations d'urgence provenant des Urgences des Hôpitaux de Parme et de Vaio.

L'Hôpital de jour est dédié à des examens cliniques plus approfondis et aux traitements pharmacologiques qui requièrent un parcours de soins plus intensifs.

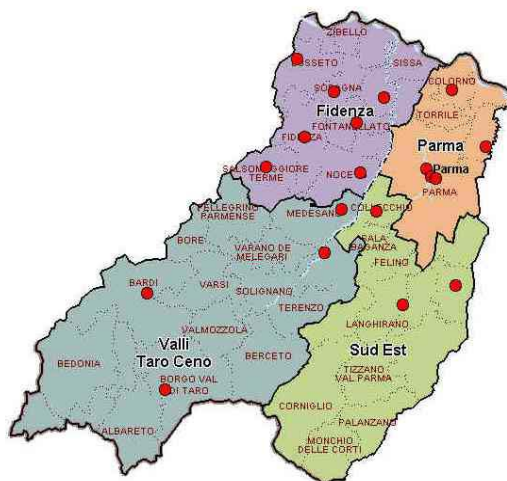
Le service ambulatoire spécialisé est dédié à des parcours de prise en charge en lien avec le Médecin généraliste et un médecin psychiatre.

Comment accéder au service

Les admissions sont décidées par les médecins des services du DAI SM-DP, soit en urgence soit programmée.

Equipe pluriprofessionnelle

Médecins Psychiatres, Infirmiers, Personnel du secteur socio-sanitaire, en collaboration avec des Psychologues, Educateurs, Personnel de la réadaptation Psychiatrique, Assistants Sociaux.



CENTRES DE SANTE MENTALE (CSM)

CSM Parma	Sede CSM PARMA EST	L.go Natale Palli, 1 (c/o Casa della Salute "Parma Centro")	0521.396661
	Sede CSM PARMA NORD OVEST	Via G. Vasari, 13	0521.396522
	Ambulatorio COLORNO	Via Suor Maria, 3	0521.316538
	Ambulatorio SORBOLO	Via del Donatore, 2	0521.393371
CSM Fidenza	Sede CSM FIDENZA	Via Berenini, 153	0524.515429
	Ambulatorio SALSOMAGGIORE TERME	Via Roma, 1	0524.581824/23
	Ambulatorio SAN SECONDO P.SE	P.zza Martiri Libertà, 1	0521.371751/62
	Ambulatorio BUSSETO	Via XXV Aprile, 2	0524.932809/23
	Ambulatorio NOCETO	Via Dalla Chiesa, 30	0521.667414
	Ambulatorio FONTANELLO	Via XXIV Maggio, 16	0524.515980/84
CSM Sud Est	Ambulatorio SORAGNA	Via Mazzini 20	334.6826479
	Sede CSM LANGHIRANO	Via Roma, 42/1	0521.865258/60
	Ambulatorio COLLECCHIO	Via Rosselli, 1	0521.307027
CSM Valli Taro Ceno	Ambulatorio TRAVERSETOLO	Via IV Novembre, 33	0521.844922
	Sede CSM FORNOVO	Via Solferino, 37	0525.300427
	Ambulatorio BORGO VALDITARO	Via Benefattori, 12	0525.970329
	Ambulatorio MEDESANO	P.za Rastelli, 2	0525.970453

ETABLISSEMENTS PSYCHIATRIQUES

Residenza Sanitaria a Trattamento Intensivo "F. Santi"	PARMA Via Vasari, 13	0521.396512
Posti letto in RTI Ospedale Privato Accreditato "Maria Luigia"	MONTICELLI TERME Via Montepelato Nord, 41	0521.682511
Residenza Sanitaria a Trattamento Estensivo "1 Maggio"	COLORNO Via Roma, 16	0521.393391
Residenza per l'Esecuzione delle Misure di Sicurezza (REMS)	CASALE DI MEZZANI Via IV Novembre, 2	0521.393919/24
Presidio Residenziale Psichiatrico	FIDENZA Via Don Tincati 5, VAIO	0524.515430
Residenza Sanitaria a Trattamento Estensivo "La Fattoria di Vigheffio" Gestione Pro.Ges	VIGHEFFIO Via Farnese, 17	

ETABLISSEMENTS SANITAIRES ET SOCIAUX

Distretto di Parma	Comunità Alloggio "Casamica"	PARMA
	Gestione Consorzio Zenit (Coop.Pro.Ges)	Via Mordacci, 10
	Gruppo Appartamento	PARMA
	Gestione Consorzio Solidarietà Sociale (Coop. Cabiria)	Via Cocconcelli, 3
	Gruppo Appartamento	PARMA
	Gestione Consorzio Zenit (Coop. Pro.Ges)	Via Mamiani della Rovere, 5
	Gruppo Appartamento	PARMA
	Gestione Consorzio Solidarietà Sociale (Coop. Avalon)	Via Verona, 14
	Gruppo Appartamento	PARMA
Distretto di Fidenza	Gestione Consorzio Solidarietà Sociale (Coop. Sirio)	P.le Passo del Ticchiano, 7
	Comunità socio-riabilitativa ad alta intensità terapeutica per persone affette da Disturbi del Comportamento Alimentare "In Volo" Gestione Fondazione CEIS	PARMA Str. Paullo, 22
	Residenza Sanitaria a Trattamento Estensivo "Il Villino" Gestione Coop. Pro.Ges	SALSOMAGGIORE TERME Via Davalli, 5
	Gruppo Appartamento	SALSOMAGGIORE TERME
	Gestione Coop Pro.Ges	Via Davalli, 5
Distretto Sud Est	Gruppo Appartamento	VIAZZANO
	Viazzano	Via S. Ilario, 9
	Microalloggi "Villa Celestina Negri"	PONTE TARO (NOCETO) V. Montale 4
Distretto Sud Est	Gruppo Appartamento	VIGHEFFIO
	"La Fattoria" di Vigheffio Gestione Coop Pro.Ges	Via Chiesa
	Casa protetta "Villa Matilde"	BAZZANO V. Costa, 52
Distretto Valli Taro Ceno	Comunità Alloggio "L'appennino"	PELLEGRINO P.SE
	Gestione Coop Auroradomus	Via Roma,51
	Gruppo Appartamento "Villino di Pontetaro"	PONTETARO DI NOCETO
	Gestione Consorzio Zenit (Coop. Pro.Ges)	Via Montale, 4
	Gruppo Appartamento Pellegrino Parmense	PELLEGRINO P.SE
	Gestione Coop. Auroradomus	Via Micheli, 1

CENTRE D'ACCUEIL "F. SANTI"

PARMA, Via Vasari, 13 0521.396518

SERVICES PSYCHIATRIQUES HOSPITALIERS À DIRECTION UNIVERSITAIRE

Servizio Psichiatrico di Diagnosi e Cura (SPDC)	PARMA , V.le Gramsci, 14	0521.396840
Servizio Psichiatrico Ospedaliero Intensivo (SPOI)	(presso Ospedale Maggiore- Padiglione "Braga")	0521.396800
Day Hospital Psichiatrico		0521.396819

SERVICE PSYCHIATRIQUE HOSPITALIER INTENSIF AUPRÈS DE L'HÔPITAL PRIVÉ "M. LUIGIA"

Ospedale Privato Accreditato "Maria Luigia"	MONTICELLI TERME, Via Montepelato Nord, 41	0521.682511
---	---	-------------

PARCOURS DE DIAGNOSTIC THÉRAPEUTIQUE TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE (PDTA DCA)

Le Parcours de Diagnostic Thérapeutique DCA s'adresse aux personnes de 12 à 35 ans qui présentent des troubles de l'alimentation, en offrant des interventions rapides, articulées et intégrées entre l'hôpital et le territoire.

Il prévoit une approche pluriprofessionnelle intégrée, à laquelle participent des professionnels de la Santé Mentale des Adultes, de la Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence, des médecins internes, du personnel de la nutrition spécialisé dans la nutrition artificielle.

Il collabore avec les structures de la réadaptation présentes sur le territoire (l'hôpital Accrédité "Maria Luigia" de Monticelli Terme et l'établissement de réadaptation sociale "In Volo" de Parme) et avec les associations d'entraide dédiées à ces types de troubles (ex. "Sulle Ali delle Menti AB").

Comment accéder au service

Il est possible d'accéder directement au parcours mais aussi à travers le signalement du Médecin généraliste, du Pédiatre ou d'autres médecins spécialistes. Libera Scelta o di altri medici specialisti.

PDTA TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE	
LUNDI ET MARDI	0521.396948
MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI	0521.396824

PROJETS AVEC "BUDGET DI SALUTE"

Pour les personnes soignées dans les services du DAI-SMDP, souffrant de troubles psychiatriques graves dont les besoins sanitaires et sociaux sont complexes, les CSP peuvent mettre en œuvre, en accord avec les Services Sociaux des communes de leur domicile, des projets thérapeutiques territoriaux de réhabilitation avec un *Budget di Salute*.

Le Budget de Santé soutient des projets individualisés qui ont pour but de favoriser le maintien de la personne au domicile choisi, en impliquant les différents acteurs de la communauté.

Le projet est conçu sur mesure et avec la participation de la personne en tenant compte de ses préférences, par des interventions au sein de son domicile et dans les domaines de la formation professionnelle et de l'intégration sociale par la communication, sur la base d'objectifs spécifiques.

Les projets avec *Budget de Salute* sont régulièrement surveillés et vérifiés avec la participation active de la personne.

DÉPENDANCES PATHOLOGIQUES

Le Département de Santé Mentale des Dépendances Pathologiques offre des services de prévention, de traitement, de réadaptation aux personnes souffrant d'addictions et aux membres de leur famille et coopère avec les Départements, les Services de Santé et autres Institutions pour des questions liées aux addictions à des substances licites (alcool, tabac et produits pharmaceutiques), illicites (drogues) et aux addictions comportementales (comme les paris en ligne ou l'addiction à Internet).

Chaque district de l'AUSL de Parme dispose d'un Service de Dépendances Pathologiques (SerDP).

Sur tout le territoire de la province une Unité d'Intervention *Unità di Strada* opère, dont le but est d'informer et de protéger la santé, et un Centre d'Accueil de Jour *Drop-in*, finalisé à la protection sanitaire et sociale des usagers de drogues ou d'alcool.

Sur le territoire nous trouvons également deux Centres Anti-tabac et un Cabinet de Médecin Légiste des Dépendances Pathologiques.

SERVICES POUR LES DÉPENDANCES PATHOLOGIQUES (*Ser DP*)

Les SerDP sont des services territoriaux destinés à assurer les soins et l'assistance aux personnes qui souffrent d'addictions à travers des programmes thérapeutiques personnalisés.

Ils effectuent des interventions d'accueil, des visites médicales, des traitements de désintoxication, des traitements psychologiques, d'aide sociale et éducative.

En outre, ils travaillent en réseau avec les Organismes Locaux et le Secteur Privé Social et garantissent l'accès à des programmes dans les Communautés Thérapeutiques sur la base de parcours individualisés.

Les SerDP disposent d'équipes pluriprofessionnelles (médecins, psychologues, assistants sociaux, éducateurs professionnels et infirmiers).

Comment accéder au Service

On accède librement aux SerDP par rendez-vous téléphonique ou en se présentant directement aux dispensaires pendant les heures d'ouverture des Services.

L'utilisateur qui se présente au Service est accueilli par un professionnel (Éducateur Professionnel ou Assistant Social) qui fournit les premières informations et active la phase d'observation et l'éventuel parcours de soins.

Même si l'accès est libre, pour améliorer les activités de diagnostic thérapeutique, la participation du Médecin Généraliste est toujours utile.

Équipe pluriprofessionnelle

Médecins, Infirmiers, Psychologues, Assistants Sociaux, Éducateurs

Les prestations sont gratuites.

CENTRE ANTI-TABAC

Les Centres Anti-tabac sont des cabinets médicaux qualifiés qui offrent un soutien de sevrage et/ou pharmacologique aux fumeurs qui entreprennent un parcours pour arrêter de fumer.

Sur le territoire il y a deux Centres Anti-tabac, l'un à Parme et l'autre à Fidenza, destinés à toute la province.

Comment accéder au Service

Il suffit de présenter une ordonnance de « Visite pour tabagisme » ou de « Visite au Centre Anti-tabac » du Médecin Généraliste. La prise de rendez-vous s'effectue auprès du CUP ou par téléphone au numéro vert gratuit de l'AUSL Tél: 800.629.444

L'accès et les visites ultérieures sont gratuits.

SERVICES DE PROXIMITÉ: *UNITÀ' DI STRADA* ETDROP-IN

Les services de proximité sont des services d'accès facile et libre inspirés des principes de la protection, de la promotion et de l'amélioration de la santé tant pour les usagers de drogues que pour toute la population. Les services collaborent avec les institutions publiques, le secteur privé social et la communauté locale.

L'orientation opérationnelle vise également à maintenir/atteindre le niveau de santé le plus élevé possible lorsque le mode de vie inclut la consommation de substances psychoactives potentiellement dangereuses pour la santé.

L'Unité d'Intervention *Unità di Strada* Dépendances Pathologiques opère sur le territoire de Parme et de la province avec des interventions d'information, de sensibilisation et de réduction des risques dans les lieux de divertissement et de réunion des jeunes avec des programmes de "Réduction des dommages" visant à limiter les effets de la consommation des drogues sur les consommateurs et sur la population au niveau sanitaire, social et économique. Elle s'adresse à une population juvénile/adulte consommant des drogues ou de l'alcool, à des fins d'information et de protection de la santé. L'activité préventive est menée dans les établissements scolaires, dans les rues, dans les lieux de vie nocturne (clubs ou événements musicaux de Parme et sa province), dans les centres de jeunesse, en collaboration avec les associations et les organismes du territoire.

Le Drop-In est un centre d'accueil de jour pour les usagers de drogue et d'alcool pour une protection sanitaire et sociale, en vue d'une amélioration de la qualité de vie (réduction des dommages). Il fournit aussi des informations, de l'assistance, du conseil et assure le lien et effectue des signalements auprès des services sanitaires et sociaux du territoire. L'accès est direct et peut se faire par le biais du personnel de l'Unité d'Intervention de Rue ou des SerDp.

MÉDECIN LÉGISTE DES DÉPENDANCES PATHOLOGIQUES

Le dispensaire délivre des certificats de non-alcool/toxicomanie dans le cadre de procédures pour :

- révision des permis de conduire pour les Art. 186 et 187 du Code de la Route ;
- constatation pour des travailleurs avec des tâches à risque;
- adoptions internationales
- délivrance de ports d'armes
- accès à des carrières spécifiques de l'État

Le dispensaire organise également des cours prévus dans le cadre du parcours de révision du permis de conduire en état d'ivresse ou consommation de stupéfiants (art.186 et 187 Code de la Route) :

- Cours d'information éducative, sur rendez-vous préalable auprès des guichets CUP ou par téléphone au n° vert de l'AUSL Tél: 800629444 sur indication du Secrétariat de la Commission Permis de conduire;
- Cours de niveau II en cas d'infractions répétées de l'art. 186 C.d.S. (récidives).

Les vérifications pour la révision du permis de conduire se font par rendez-vous au CUP – Numéro vert Tél: 800 629444 sur indication du Secrétariat de la Commission Permis de conduire.



SERVICES POUR LES DÉPENDANCES PATHOLOGIQUES (SER DP)

SerDP Parma	Sede di SerDP PARMA	PARMA Str. dei Mercati, 15/b	0521.393136
	Ambulatorio di COLORNO	COLORNO Via Suor Maria, 3	0521.316726
SerDP Fidenza	Sede di SerDP di FIDENZA	FIDENZA Via Berenini, 153	0524.515651
SerDP SUD-EST	Sede di SerDP di LANGHIRANO	LANGHIRANO Via Roma, 42/1	0521.865113
SerDP Valli Taro e Ceno	Sede di SerDP VALLI TARO E CENO	FORNOVO Via Solferino, 37	0525.300402
	Ambulatorio di BORGO VAL DI TARO	BORGO VAL DI TARO Benefattori, 12	0525.970330

CENTRES ANTI-TABAC

PARMA, Via Pintor, 1 (c/o Casa della Salute Pintor-Molinetto)	0521.393062
FIDENZA, Via Don Tincati 5, VAIO (c/o Ospedale di Vaio)	0524.515020

DROP-IN ET UNITA' DI STRADA

PARMA, Str. dei Mercati, 7	0521.992667 331.6449753
	Fb: Unità Di Strada Parma Instagram: @unitadistradaparma Tiktok: unità di strada Parma

COMITÉ DES USAGERS ET DE LEUR FAMILLE (CUF)

Instauré en Mars 2010, le CUF est composé d'associations de bénévolat engagées dans plusieurs secteurs de la santé mentale (Psychiatrie des Adultes, Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence, Dépendances Pathologiques), ayant pour objectif de promouvoir et de réaliser la participation de la population et des usagers au sein des services.

La tâche du CUF est d'évaluer la qualité des services de santé mentale et de proposer d'éventuelles améliorations pour les patients et leur famille. L'action du CUF touche aussi des aspects culturels, afin d'abattre les barrières qui limitent les droits des malades mentaux, tant dans la société que dans les institutions.

En outre, le CUF de Parme participe, avec les Comités analogues des autres provinces de l'Emilie-Romagne, aux travaux de la Région pour la santé mentale (instituée par la Région Emilie-Romagne). C'est un organisme chargé de superviser la mise en œuvre du Plan régional de santé mentale et d'exprimer des évaluations et des propositions à la Région sur la programmation des services au niveau régional et national.

Aux séances du CUF participent le Directeur du DAISM-DP, les Directeurs des différents services et éventuellement d'autres professionnels de santé. Sur mandat du Comité, le Président transmet des propositions et des suggestions à la direction du DAISM-DP et à la Direction Sanitaire.

SIÈGE DU CUF

L.go Palli, 1/A - Parma
(c/o Casa della Salute "Parma Centro")

0521.396628

e-mail: rdestasio@ausl.pr.it

ASSOCIATIONS DE VOLONTAIRES

	ASSOCIATION	DESCRIPTION	SIÈGE	CONTACTS
ENFANTS ET ADOLESCENTS	AID	Association Italienne de la Dyslexie	str. Naviglio Alto, 4 - Parma	Tel: 351.0129949 e-mail: parma@aiditalia.org
	ANFFAS	Association Familles de personnes ayant un Déficit Intellectuel et/ou Relationnel	via Bassano del Grappa, 10/a - Parma	Tel: 0521.782260 e-mail: anffasdiparma@virgilio.it
	ANGSA Parma	Association Nationale des Parents d'enfants Autistes	Via Montebello, 80 - Parma	Tel: 335.5490322 e-mail: parma@angsa.it
	AVA	Association Volontaires Autisme		Tel: 346.0891332 e-mail: asamail19@gmail.it
	FA.CE. Onlus	Association Familles Cérébrolésés	str. Martinella, 86 - Parma	Tel: 340.5777843 e-mail: faceparma@alice.it annalisa.gabbi@gmail.com
	NOI UNITI PER L'AUTISMO	Association pour la promotion des droits des autistes	Via Turchi, 3 - Parma	Tel: 348.7582461 e-mail: noiunitiperautismo@gmail.it
SANTÉ MENTAL DES ADULTES	ARAP Parma	Association pour la Réforme des Soins Psychiatriques	c/o Luciano Prando Via Diaz 13 - 43039 Salsomaggiore Terme	Tel: 340.4781869, 0524.573327 e-mail: luciano.prando@gmail.com
	LA LUNA E IL SOLE	Centre d'aggregacion	Str. Carnevala - Felegara di Medesano	Tel: 392.9780984 e-mail: vanessa.gandi@consorziofantasia.it
	LETTERA 27	Association d'entraide pour l'inclusion sociale		Tel: 339.4804529, 370.3684497 www.lettera27aps.com/ e-mail: lettera27pr@gmail.com
	LIDAP	Ligue Italienne contre les troubles de l'anxiété		Tel: 0521.463447 / 0521.492706 / 328.2199766 e-mail: info@lidap.it giuseppe@lidap.it
	PROGETTO ITACA PARMA	Fondation pour l'information, la prévention, l'accompagnement et	B.go Pipa 3 - Parma	Tel: 0521.508806 e-mail: info@progettoitacaparma.org

		la réhabilitation des personnes souffrant de troubles de Santé Mentale et leurs familles		direzioneclub@progettoitacaparma.org
	SLEGATI	Association culturelle		329.8681950
	VA' PENSIERO	Association pour la promotion de l'exercice physique et du sport, pour les patients suivis par le CSM	Centro "Santi" via Reggio, 43 - Parma	Tel: 0521.396524 e-mail: vapensiero@live.it
	VIVERE	Association d'entraide	v.le Piacenza, 27 - Parma	0521.982081 mariacristinaargo@gmail.com
	SULLE ALI DELLE MENTI AB	Associon pour les personnes souffrant de troubles alimentaires	via Montegrappa, 29 - Borgo Val di Taro	Tel: 0525.90254, 339.5001571 e-mail: giu2207@virgilio.it
ADDICTIONS PATHOLOGQUES	A.A.	Alcooliques Anonymes, association d'entraide		Tel. 3388958181 / 800411406 e-mail: aa.gruppi-parma@libero.it
	ACAT IL VOLO	Association des alcooliques sous traitement	via Testi, 4/a - Parma	Tel. 0521.242050 e-mail: acat.parmasud@virgilio.it
	AL-ANON	Association d'entraide pour les membres des familles de personnes souffrant d'alcoolémie		Tel. 80087897
	CASAPERTA	Association de soutien hu-main et d'intégration sociale des toxicomanes et leurs familles - FONDAZIONE CEIS ONLUS	via Paullo, 20 - Parma	Tel: 0521.786235 / 334.6498052 e-mail: volontaricasaperta@gruppoceis.org
	GIOCATORI ANONIMI	Association d'entraide	c/o parrocchia S.Andrea via Berzioli, 11 - Parma	Tel. 3335731984 / 3669767970 e-mail: parma@giocatorianonimi.org
	GRUPPO AMICI ONLUS	Association pour la prévention, le Soutien et la réinsertion sociale des usagers de drogues	via Cabriolo, 75 - Fidenza	Tel. 0524.83402 e-mail: a.corsini@casadilodesana.org
	IL CERCHIO AZZURRO Onlus	Soutien aux personnes ayant des enfants, parents ou amis souffrant de fragilité psychologique.	via Testi, 4/a - Parma	Tel: 3457992626 e-mail: cerchioazzurro@virgilio.it
	IN VIAGGIO	Association pour la prévention et la lutte des dépendances pathologiques	via Testi, 4 - Parma	Tel: 334.7425681 e-mail: inviaggio.parma@gmail.it
	SAN CRISTOFORO	Association d'aide pour les personnes qui vivent dans des situations de précarité	Via Duca Alessandro 56/3 Parma	Tel. 0521 499156 Email: operasancristoforo@gmail.com

COMITÉS CONSULTATIFS MIXTES (CCM)

Les Comités Consultatifs Mixtes (CCM), instaurés dans tous les établissements de Santé de la Région Emilie-Romagne, constituent l'un des principaux moyens pour améliorer la qualité des services de santé de la population. Les CCM de l'Ausl de Parme sont au nombre de quatre, un par District : Parme, Fidenza, Sud-Est et Valli Taro et Ceno.

Ils sont composés, en majorité, de membres élus par les associations de bénévolat et de protection de la population mais aussi par des représentants de l'Ausl. Au sein du CCM il y a aussi un médecin généraliste et un représentant du Comité de District.

L'objectif prioritaire de cet organisme est de favoriser la participation de la population à la prise de décision des établissements de santé pour les aspects concernant l'amélioration de la qualité des services de l'usager, en accordant une attention particulière aux parcours d'accès. Pour atteindre ce but, les CCM collaborent également avec les Bureaux Relations avec le Public (URP) des Districts de l'Ausl.

Chaque usager a la faculté et la possibilité de faire parvenir son avis au Comité consultatif mixte de l'établissement USL, par contact direct au Bureau des Relations avec le Public ou à une association de bénévolat.

COMITÉS CONSULTATIFS MIXTES		
District de Parma	Str. del Quartiere, 2/A – Parma	e-mail: CCMdistrettoparma@ausl.pr.it
District de Fidenza et hôpital de Fidenza et S. Secondo	Via Don Enrico Tincati, 5 – Loc. Vaio – Fidenza	e-mail: CCMdistrettofidenza@ausl.pr.it
District Sud-Est	Via Roma, 42/1 – Langhirano	e-mail: CCMdistrettosudest@ausl.pr.it
District Valli Taro et Ceno et hôpital de Borgotaro	Via Benefattori, 12 – Borgo Val di Taro	e-mail: CCMdistrettovallitaroeceno@ausl.pr.it

ENGAGEMENTS DE LA CHARTE DES SERVICES

Le DAI SM-DP est un service de santé accrédité par la Région Émilie-Romagne. Le parcours d'accréditation implique l'engagement des services à la constante planification et au suivi des activités et à l'évaluation des résultats obtenus, actions finalisées à l'amélioration continue de la qualité des soins.

Dans ce processus, la participation active des usagers des services et des membres de leur famille constitue un élément indispensable.

Les principaux engagements remplis par le Département sont présentés ci-dessous.

DELAIS DES INTERVENTIONS : TEMPS D'ATTENTE POUR L'ACCES AUX SERVICES

Le DAISMDP formule un Plan d'Accès qui décrit les modalités d'accès aux différents services.

Les délais de réponse aux demandes de premier rendez-vous est l'indicateur clé, régulièrement surveillé

<i>indicateur</i>	<i>standard</i>
NPIA e CSM nr. de premières visites effectuées dans les 30 jours suivant la présentation de la demande /nr. de demandes de première visite	≥90%
SerDP L'accès direct garantit le premier contact dans les plus brefs délais et au plus tard 3 jours ouvrables après la demande	

RESPECT ET IMPLICATION DES PATIENTS ET DE LEUR FAMILLE DANS LES PROCESSUS DE SOINS

Le DAISMDP oriente ses interventions vers des soins fondés sur le consentement, la collaboration et le respect des libertés et des droits. De plus, il agit dans le respect de la réglementation qui prévoit le Consentement Informé aux soins, les professionnels impliquent le patient dans les choix et dans la définition du projet de soins

<i>indicateur</i>	<i>standard</i>
Nr. des projets individualisés souscrits par le patient / nr. des projets individualisés	≥80%

PERSONNALISATION DES PARCOURS DE SOINS

Le DAI-SMDP garantit pour chaque patient un plan d'intervention individualisé, rédigé et périodiquement vérifié, qui inclut le suivi et la réadaptation à la vie quotidienne en tant que parties intégrantes du projet de soins.

<i>indicateur</i>	<i>standard</i>
Nr. des patients avec un projet individualisé rédigé dans toutes ses parties / nr. des patients sous traitement	≥70%

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

AUSL	Azienda Unità Sanitaria Locale	UNITE SANITAIRE LOCALE
CAGE	Centro Adolescenza e Giovane Età	CENTRE DE L'ADOLESCENCE ET DU JEUNE ÂGE
CCM	Comitato Consultivo Misto	COMITE' CONSULTATIF MIXTE
CNPIA	Centro di Neuropsichiatria dell'infanzia e dell'Adolescenza	CENTRE DE NEUROPSYCHIATRIE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE
CSM	Centro di Salute Mentale	CENTRE DE SANTE MENTALE
CUF	Comitato Utenti Familiari	COMITÉ DES USAGERS ET DE LEUR FAMILLE
CUP	Centro Unico di Prenotazione	CENTRE DE RÉSERVATION UNIQUE
DAI SM-DP	Dipartimento Assistenziale Integrato Salute Mentale e Dipendenze Patologiche	DÉPARTEMENT D'ASSISTANCE INTÉGRÉ DE SANTÉ MENTALE ET DES DÉPENDANCES PATHOLOGIQUES
DCA	Disturbi del Comportamento Alimentare	TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE
MMG	Medico di Medicina Generale	MEDECIN GENERALISTE
NPIA	Neuropsichiatria dell'infanzia e dell'Adolescenza	NEUROPSYCHIATRIE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE
OPA	Ospedale Privato Accreditato	HÔPITAL PRIVÉ CONVENTIONNÉ
PDTA	Percorso Diagnostico Terapeutico Assistenziale	PARCOURS DIAGNOSTIQUE THERAPEUTIQUE
RTI-RTP/M	Residenza a trattamento Intensivo e Post-Acuzie per Minori	RESIDENCE DE SOINS INTENSIFS ET POST-PHASES AIGUES POUR LES MINEURS
SerDP	Servizio Dipendenze Patologiche	SERVICES POUR LES DÉPENDANCES PATHOLOGIQUES
SPDC	Servizio Psichiatrico Diagnosi e Cura	SERVICE PSYCHIATRIQUE DE DIAGNOSTIC ET DE SOINS
SPO	Servizi Psichiatrici Ospedalieri	SERVICES PSYCHIATRIQUES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES
SPOI	Servizio Psichiatrico Ospedaliero Intensivo	SERVICE PSYCHIATRIQUE HOSPITALIER INTENSIF
TSO	Trattamento Sanitario Obbligatorio	RÉGIME DE SOINS DE SANTÉ OBLIGATOIRE
URP	Ufficio Relazioni con il Pubblico	BUREAUX DE RELATIONS AVEC LE PUBLIC